

SPECIALITE : Animateur

MENTION : « Loisirs Tous Publics »



## FORMATION BPJEPS LTP – 2019/2020 – Perpignan (66)

### L'animateur détenteur d'un BPJEPS Spécialité Loisirs Tous Publics :

- Intervient au sein d'une structure associative ou dépendante d'une collectivité territoriale chargée de l'accueil collectif d'un public d'enfants et/ou de jeunes, située en milieu rural ou urbain.
- Il mène en totale responsabilité et autonomie, ses projets dans les différentes phases, de la conception à l'évaluation.
- Il est à son niveau, un acteur privilégié de transformation sociale, un producteur d'influence et contribue à la construction des compétences d'autres acteurs impliqués dans le champ de l'Éducation Populaire.

### La progression pédagogique de la formation amène le/la stagiaire à réaliser des tâches qui s'appuient :

- Sur des besoins identifiés sur la structure, un travail de diagnostic et d'enquête est réalisé en début de formation pour dégager une problématique. Des axes de travail sont identifiés en vue de la réalisation d'un projet.
- Sur de la méthodologie de projet, le stagiaire élabore un projet et le réalise, il est amené à conduire des activités en direction d'un public dans le cadre de son projet.
- Le stagiaire est placé en situation de direction ou de direction adjointe, sur une période de vacance scolaire.
- Tout au long de la formation, il se met en situation d'analyse et de réflexion sur : les actions vécues, ses savoirs, ses savoir-faire et son savoir-être.

### Les épreuves pour obtenir le diplôme

→ La **conduite d'une action d'animation** en présence d'un public, suivie d'un entretien

→ Un dossier retraçant une expérience de **direction** ou de direction adjointe, portant une analyse de l'action vécue plus une soutenance à l'oral.

→ Un dossier retraçant la mise en œuvre et l'évaluation d'un **projet d'animation** portant une analyse de l'action vécue, plus une soutenance à l'oral.

**Recueil et dépôt du dossier d'inscription à :**

**Campus Léo Lagrange** – 20 Place du Val d'Aran – 31770  
COLOMIERS  
05.61.85.05.09 – <http://campus-leolagrange.org>

### Dates

Du **15/05/2019**

Au **12/06/2020**

### Durée de la formation

**616 heures en centre.**

1006 heures en entreprise

### Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

### Lieu de formation

#### INFORIM

Rue René Duguey Trouin

66000 PERPIGNAN

Tel : 04 68 73 56 37

Mail :

[midipyrenees@campus-leolagrange.org](mailto:midipyrenees@campus-leolagrange.org)

### Prix pour la formation complète

**6468 €**

(Coût horaire : 10.50 €)

**Frais d'inscription : 30 €**

**12 places prises en charge par le Conseil Régional**

### Réunions d'informations :

**21 février 2019 à 14h**

**7 mars 2019 à 14h**

**21 mars 2019 à 14h**

### Clôture des inscriptions :

**Le 28 mars 2019**

### Vérification des Exigences

**Préalables**

**Le 2 avril 2019**

### Sélection des candidats :

**Du 2 au 5 avril 2019**

**Positionnement :**

**Du 15 au 17 mai 2019**

**SPECIALITE : Animateur**  
**MENTION : « Loisirs Tous Publics »**



## CALENDRIER BPJEPS LTP – 2019/2020 – Perpignan (66)

Dates	Nb d'heures	observation
15 au 17 mai 2019	3 jours soit 21h	Positionnement
27 au 29 mai 2019	3 jours soit 21h	Dont mercredi
11 au 14 juin 2019	4 jours soit 28h	Dont mercredi
24 au 28 juin 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
9 au 13 septembre 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
23 au 27 septembre 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
7 au 11 octobre 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
12 au 15 novembre 2019	4 jours soit 28h	Dont mercredi
25 au 29 novembre 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
9 au 13 décembre 2019	5 jours soit 35h	Dont mercredi
13 au 17 janvier 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
27 au 31 janvier 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
24 au 28 février 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
9 au 13 mars 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
23 au 27 mars 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
27 au 30 avril 2020	4 jours soit 28h	Dont mercredi
11 au 15 mai 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
25 au 29 mai 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
8 au 12 juin 2020	5 jours soit 35h	Dont mercredi
<b>88 JOURS - 616 HEURES</b>		

### Une formation en alternance :

- L'adéquation du terrain de stage et la fonction occupée par le·la stagiaire est fondamentale à la réussite du diplôme.
- Sur le terrain, le·la stagiaire est accompagné(e) par un·e tuteur·rice. Le temps passé sur le terrain est un temps de formation, pour la formation JEPS, il est équivalent à **1006h**.

### Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter.
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.